

Le major Christian TREVET, rédacteur en chef de la revue « Le Sapeur-Pompier Marnais » dresse le bilan de l'organe de liaison départemental qui a été tiré à 7000 exemplaires et envoyé individuellement à chaque sapeur-pompier marnais.

Il invite ses collègues à communiquer au secrétariat tout changement de domicile afin d'éviter le retour d'une centaine d'exemplaires pour adresses erronées et rappelle que seul monsieur Didier PAGES de la société « Média Com » est accrédité pour prospecter dans le département de la Marne où il a tissé des liens de confiance et de professionnalisme avec nos annonceurs. Il renouvelle les mises en garde contre le démarchage, trop souvent abusif de personnes malveillantes qui prospectent au nom des sapeurs-pompiers et conclut ses propos en remerciant nos fidèles partenaires et toutes celles et tous ceux qui œuvrent à ses côtés pour faire vivre annuellement la revue de tous les sapeurs-pompiers marnais.



Représentant le colonel Richard VIGNON, président de la F.N.S.P.F, **le capitaine GUICHARD** remercie son ami François GOULET de son aimable invitation, très heureux d'être parmi les sapeurs-pompiers marnais pour assister à leur congrès.

Il leur précise qu'ils sont au mitan d'une année particulièrement riche en évènements pour la réforme de la sécurité civile, en évoquant deux points importants :

● Pour les sapeurs-pompiers volontaires, il tient à saluer l'avancée majeure que représente la prestation de fidélisation et de reconnaissance dont les principaux aspects sont désormais fixés et dont le dispositif se met en place progressivement. Au passage, il remercie Monsieur Charles de COURSON, président du C.A du S.D.I.S. de son soutien aux côtés de tous ses collègues présidents qui ont voté ce texte à l'unanimité. Il annonce également l'adoption de mesures favorisant la disponibilité des S.P.V vis à vis de leurs employeurs au travers d'une compensation financière adaptée.

● Pour les sapeurs-pompiers professionnels, la reconnaissance du caractère dangereux de leurs missions s'est traduite par une meilleure protection sociale et par la création obligatoire dans chaque S.D.I.S d'un Comité d'Hygiène et de Sécurité, ainsi que par une première amélioration de l'aménagement de leur fin de carrière et de leur régime de retraite.

En conclusion, il rappelle qu'à l'évocation de ces dossiers et de ceux en cours, force est de constater que le train des réformes engagées par l'équipe fédérale est bien en marche et qu'il respecte les horaires. Au nom de la F.N.S.P.F, il souhaite à l'assistance un très agréable congrès.

C'est au nom de l'Oeuvre Des Pupilles que **le commandant CARTIGNY** salue l'assemblée en présentant les excuses de son président le capitaine MAZURE empêché. Il indique que seize sapeurs-pompiers ont été blessés en service commandé au cours de l'année 2004, donne le nombre d'orphelins pour la France et rappelle les noms des familles marnaises prises en charge par l'O.D.P. Il remercie notre département d'avoir, une nouvelle fois, généreusement contribué par ses dons à apporter du bien être aux orphelins et à leurs familles. Il évoque les avancées de l'O.D.P pour 2005 et signale un partenariat avec l'association « Les Gueules Cassées » pour les sapeurs-pompiers victimes de blessures à la face. Renouvelant ses remerciements au délégué départemental, il souhaite une bonne journée aux congressistes.



09 h 45, le Lt. colonel François GOULET et le colonel Jean-Pierre BONNETON accueillent Monsieur Dominique DUBOIS, Préfet de la région Champagne-Ardenne et Préfet du département de la Marne.

Avant de passer aux questions diverses, le président rappelle à l'assemblée que la centième édition du congrès départemental des sapeurs-pompiers de la Marne, se tiendra le dimanche 21 mai 2006 à Aÿ.



Questions diverses

S'adressant au colonel Jean-Pierre BONNETON, le sapeur LOBREAU voudrait savoir si le S.D.I.S de la Marne envisage de créer une cellule photographique départementale ?

Le colonel Jean-Pierre BONNETON répond qu'actuellement il n'y a pas songé, mais qu'il étudiera une possible évolution dans ce sens au mois de septembre.

Un congressiste demande s'il serait possible d'alléger les visites médicales pour faciliter le recrutement des sapeurs-pompiers volontaires ?

En réponse, Monsieur Charles de COURSON spécifie qu'une règle identique est fixée pour tous les sapeurs-pompiers qu'ils soient d'un C.S.P, d'un C.S ou d'un C.P.I en application des textes nationaux, même si ceux-ci ne sont pas toujours adaptés et précise que dans notre département le taux d'inaptitude n'est que de 2%.

A son tour, le colonel Jean-Pierre BONNETON indique qu'un médecin généraliste ne peut plus valider la possibilité de devenir sapeur-pompier, précisant qu'un médecin du S.S.S.M osera dire avec beaucoup plus de rigueur à un sapeur-pompier qu'il n'est pas apte.

Il rappelle que le contrôle médical n'est pas plus sévère qu'avant et qu'il reste indispensable pour la bonne aptitude des sapeurs-pompiers marnais.

Monsieur LAUNOIS, adjoint au maire du Mesnil-sur-Oger interroge le président du C.A du S.D.I.S de la Marne au nom des sapeurs-pompiers de son C.P.I qui n'ont pas touché l'intégralité de leurs vacances lors d'une réquisition.

Monsieur Charles de COURSON répond que, si les moyens sont mis en place à la demande d'une commune, c'est elle qui doit les régler.

Synthèse des discours des personnalités et des autorités



Après avoir salué les personnalités, les autorités et l'assemblée, le **lt. colonel François GOULET**, président de l'U.D.S.P.M a tout d'abord rappelé que si ce rassemblement s'était déroulé à la date initialement prévue, ce 99ème congrès ne serait plus qu'un bon souvenir. Malheureusement, le référendum sur la constitution européenne est venu contrarier son organisation, d'où la désaffectation d'une partie des troupes ce samedi, au lieu de l'habituel dimanche. Ses sincères remerciements vont au maire, à son conseil municipal et aux sapeurs-pompiers du C.P.I pour avoir mis tout en œuvre afin que ce congrès se déroule au mieux et soit une réussite pour la commune du Mesnil-sur-Oger.

Il a ensuite dit toute sa satisfaction de voir la participation de deux délégations jumelles. Celle de la Martinique avec la présence des piliers du jumelage avec l'U.D.S.P.M et celle de Leiwein (Allemagne) qui entretient des échanges privilégiés avec les sapeurs-pompiers locaux.

Le président a poursuivi en annonçant deux grandes satisfactions honorifiques pour le département de la Marne :

- Tout d'abord, la nomination de notre Directeur Départemental, le colonel Jean-Pierre BONNETON dans l'Ordre National du Mérite ;
- Et plus récemment, lors de la promotion de Pâques le lt. colonel Henri VOISELLE, ancien chef de corps du C.S.P de Reims et ancien administrateur de l'U.D.S.P.M, a été nommé chevalier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur. Après avoir adressé ses félicitations à ces deux officiers supérieurs, il a rappelé que c'est l'ensemble des sapeurs-pompiers marnais qui est honoré par ces justes récompenses attendues depuis plusieurs décennies.

Dans le cadre de sa mobilisation pour défendre les intérêts des sapeurs-pompiers marnais, le lt. colonel François GOULET a détaillé le nouveau virage de l'U.D.S.P.M depuis le changement de secrétaire général par :

- Des responsabilités plus importantes pour son personnel administratif ;
- Une présence programmée des membres de son bureau qui sera désormais appelé « Comité Exécutif », ainsi qu'un engagement plus accru des membres de son Conseil d'Administration ;
- Une dynamisation de ses différentes commissions catégorielles ;
- Une communication accentuée envers ses adhérents par l'utilisation des systèmes informatiques adaptés et notamment par le biais de la réouverture du site Internet www.udsp51.fr animé par le caporal Vincent CHATILLON. Ces bouleversements ayant un coût, il remercie Monsieur Charles de COURSON, président du C.A du S.D.S.I 51 de son aide précieuse au travers du versement de la subvention annuelle. Au passage, il lui propose d'augmenter le taux de l'astreinte de 7 à 9% lors d'un prochain budget.

Il renouvelle la satisfaction des sapeurs-pompiers lors du congrès de Reims avec la parution du décret du 28 novembre 2003 et plus récemment la loi tant attendue de modernisation de la sécurité civile votée le 13 août 2004 qui fait suite à un débat national et dont l'initiative revient à l'ancien président de la F.N.S.P.F, le colonel Daniel ORY en listant ses principaux points fondamentaux :

- Le positionnement privilégié des S.P.P et des S.P.V en tant

que premiers acteurs de la sécurité civile et leur complémentarité ;

- La préservation du respect de la place prépondérante des S.P.V dans le dispositif de la sécurité civile et au sein des services d'incendie et de secours ;
- La création de « réserves communales de la sécurité civile » que l'on tente de recréer, comme par enchantement, après avoir vu la dissolution d'un trop grand nombre de corps ;
- La garantie de l'existence et de la pérennité des S.D.I.S sous statut d'établissement public ;
- La reconnaissance du caractère dangereux du métier et des missions exercées par les sapeurs-pompiers, avec en plus, des mesures financières en faveur des orphelins de sapeurs-pompiers décédés en service commandé et cités à l'Ordre de la Nation ;
- Et puis, dans son article 83, cette loi institue une prestation de fidélisation et de reconnaissance au bénéfice des sapeurs-pompiers volontaires. Loi qui doit encore franchir plusieurs étapes et prendre aussi en compte les mesures de sensibilisation des employeurs publics et privés pour favoriser la disponibilité des S.P.V. Un rendez-vous très attendu au prochain Congrès National de Bourges.

Avant de souhaiter un très agréable congrès à toutes et à tous, le lt. colonel François GOULET a tenu à saluer et à remercier Monsieur Dominique DUBOIS, Préfet de la région Champagne-Ardenne et Préfet du département de la Marne, d'avoir accepté de présider cette journée en l'assurant du soutien sans faille des sapeurs-pompiers envers la population du département de la Marne.



Après avoir salué et remercié les personnalités et les autorités qui font chaque année aux sapeurs-pompiers l'honneur de leurs présences, le **colonel Jean-Pierre BONNETON**, Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de la Marne a rappelé qu'au travers du congrès départemental annuel, l'U.D.S.P.M se veut un lien très puissant entre les sapeurs-pompiers du département, que ceux-ci servent dans les centres urbains ou dans les corps des villes et des villages marnais.

Il a ensuite développé en détails les sujets d'actualité suivants :

- La loi de modernisation de la sécurité civile qui devient une référence pour la France ;
- La conférence nationale des S.D.I.S. qui place désormais légalement ceux qui en assurent la gestion. Les Services Départementaux d'Incendie et de Secours demeurant des établissements publics ;
- La prise en compte du caractère dangereux de l'activité des sapeurs-pompiers avec notamment un projet de fin de carrière pour les S.P.P et par le versement d'une prestation de fidélité et de reconnaissance pour les S.P.V. S'adressant aux S.P.P, il leur a exprimé ses regrets de ne pas les voir plus nombreux chaque année au congrès, leur rappelant que les Unions départementales, leurs émanations et la F.N.S.P.F sont là pour défendre les dossiers qui les concernent.

Il leur a redit, qu'au sein de chaque S.D.I.S l'on s'appuie sur eux pour mettre en œuvre de nombreuses actions dans le domaine opérationnel et en particulier dans l'engagement des moyens spéciaux, mais aussi dans le domaine de la formation où leurs connaissances techniques et leur expérience sont autant d'atouts majeurs.

S'adressant aux S.P.V, il leur a fait savoir que les derniers textes législatifs ou réglementaires ont démontré de nombreuses dispositions novatrices qui sont progressivement mises en œuvre en attendant une adaptation en matière de formation qui devrait leur apporter plus de souplesse. Un seul dossier important reste en suspend, celui de la disponibilité des S.P.V, notamment en journée pour assurer la couverture opérationnelle des secours. Aucune solution ne pourra être trouvée sans prendre en compte la situation des employeurs et en particulier celle des entreprises privées.

S'adressant aux C.P.I qui pensent, à tort, être les mal aimés du S.D.I.S « *Vous êtes des sapeurs-pompiers communaux ou intercommunaux au service de la population de vos villages. Le S.D.I.S vous prend en considération dans la limite de ses possibilités dans les deux domaines essentiels suivants :*

- La formation : *Vous avez accès aux stages du plan annuel de formation, qu'ils soient de base ou de secourisme. Vous y êtes déjà présents à près de 40 % et je reste à l'écoute de vos chefs de corps pour me faire part des difficultés en ce domaine.*
- L'engagement opérationnel : *Je réitère mon engagement et ma volonté pour que le C.T.A vous alerte pour toute intervention dans votre secteur. Il vous appartient ensuite de lui d'indiquer si vous avez les moyens de participer à la couverture opérationnelle des secours ? »*

Le colonel Jean-Pierre BONNETON a ensuite adressé ses plus vives félicitations aux récipiendaires qui vont être décorés de l'une des médailles d'honneur de la F.N.S.P.F et chaleureusement salué les délégations Martiniquaises et Allemandes présentes, avant de conclure « *Soyons fiers d'être des sapeurs-pompiers au service de la population. N'ayons pas la faiblesse de nous contenter des sondages extrêmement favorables, renforçons nous sans cesse pour être encore plus efficaces, si non, nous régresserons ».*



Après avoir salué les personnalités, les autorités et l'assemblée, **Monsieur Charles de COURSON**, président du C.A du S.D.I.S et député de la Marne est revenu sur les grands dossiers nationaux :

- La loi de modernisation de la sécurité civile ;
- La prestation de fidélisation et de reconnaissance avec le détail de

tous les problèmes financiers qui s'y rapportent ;

- Les améliorations apportées au niveau des centres de secours avec la mise en service de quatre casernements neufs et opérationnels. Quatre autres étant en cours de réalisation. Les véhicules de secours et de lutte contre l'incendie ont également fait l'objet d'un renouvellement adaptés aux missions des sapeurs-pompiers.

- L'avenir des C.P.I qu'il encourage à nouveau à se regrouper en communautés de communes ou en syndicats communaux ou intercommunaux, rappelant que la formation de leurs sapeurs-pompiers atteint désormais près de 40 %. En conclusion, il renouvelle son soutien aux sapeurs-pompiers marnais en les félicitant pour la qualité de leurs interventions avant de leur souhaiter un très agréable congrès.

Après avoir salué les personnalités, les autorités, les délégations et l'assemblée, **Monsieur Dominique DUBOIS**, Préfet de la région Champagne-Ardenne, Préfet du département de la Marne s'est dit très heureux de participer aux assises de ce 99ème congrès avec les sapeurs-pompiers marnais aux côtés desquels il a participé à deux événements d'importance :



- L'affaire de Connantray, où un militaire s'était enfermé à l'intérieur d'un dépôt de munitions qu'il menaçait de faire exploser à tout instant. Le Préfet a rappelé que c'est grâce à l'action conjuguée des sapeurs-pompiers, du S.A.M.U 51, de la gendarmerie et des autorités civiles et militaires, que l'évacuation de la population à l'intérieur de la zone concernée par l'éventuelle explosion s'est déroulée en quelques heures, rappelant le dénouement heureux de cette affaire où le mutin, spécialiste en explosifs, s'est rendu après trente six heures d'âpres négociations.

- Le teknival de Marigny. Malgré une interdiction de justice, la rave-party géante a accueilli environ 40.000 «teufeurs» qu'il était impossible de refouler sans créer l'affrontement, mais la forte chaleur et l'invasion inattendue de chenilles urticantes ont décidé le Préfet à faire stopper la fête pour raisons de santé publique. Présent sur place durant ces trois jours aux côtés des sapeurs-pompiers, secouristes, gendarmes et autres forces, Monsieur Dominique DUBOIS a rendu un vibrant hommages à tous les intervenants, citant en exemple le Service de Santé et de Secours Médical du S.D.I.S 51, dirigé par le médecin commandant Michel WEBER qui a eu à traiter quelques 750 entrées au poste médical avancé, 2 décès et 45 évacuations dont 10 en urgence absolue. En conclusion de ses propos le Préfet a remercié et félicité les sapeurs-pompiers marnais pour leur engagement dans ces deux interventions d'ampleur, mais aussi pour leur dévouement au quotidien auprès de la population marnaise.

Avant de clore l'assemblée générale, le Lt. colonel François GOULET annonce le résultat des élections. Tous les membres sortants sont reconduits dans leurs fonctions et le sapeur Gérald DAGAS est élu administrateur pour l'arrondissement de Sainte-Menehould.

Revue - dépôt de gerbes - remise de décorations défilé - banquet officiel

Après avoir visité l'exposition des véhicules de secours et de lutte contre l'incendie, récemment mis en service dans le département et écouté avec attention les explications des personnels du S.S.S.M à l'intérieur du poste médical avancé, les personnalités et les autorités se sont rendues sur l'esplanade de la mairie pour passer en revue les sapeurs-pompiers des cinq arrondissements du département de la Marne figés dans un impeccable garde à vous. A leurs côtés, drapeau en tête, une très forte délégation de jeunes sapeurs-pompiers rehaussait le caractère solennel de cette manifestation placée sous le commandement du colonel Jean-Pierre BONNETON.

En provenance de Reims, le drapeau de l'U.D.S.P.M a été confié pour un an au corps de sapeurs-pompiers du Mesnil-sur-Oger par le Lt. colonel François GOULET.

Onze sapeurs-pompiers marnais, particulièrement méritants ont ensuite été décorés :



Reconnaissance Fédérale, échelon argent : médecin commandant Michel WEBER



Reconnaissance Fédérale, échelon vermeil : lieutenant Hubert DEGREMONT



Reconnaissance Fédérale, échelon argent : capitaine Bruno MATHIEU



Reconnaissance Fédérale, échelon vermeil : lieutenant André HAUTEM



Reconnaissance Fédérale, échelon argent : lieutenant Philippe ROULOT



Reconnaissance Fédérale, échelon vermeil : lieutenant René BIAL



Reconnaissance Fédérale, échelon argent : lieutenant Didier JAMBE



Reconnaissance Fédérale, échelon vermeil : capitaine Patrick KESTLER



Reconnaissance Fédérale, échelon argent : lieutenant Jean-François POIREL



Reconnaissance Fédérale, échelon or : major Christian TREVET



Reconnaissance Fédérale, échelon argent : adjutant Dominique PRUVOST

Après que les récipiendaires aient regagné leurs emplacements, ce fut le recueillement des sapeurs-pompiers, des autorités et des personnalités aux morts des deux grandes guerres par le dépôt de plusieurs gerbes au pied du monument qui immortalise leur sacrifice.

Aux accents de l'Harmonie Municipale « Les Chardonnay » de Vertus, derrière les drapeaux et leurs gardes d'honneur, l'impeccable défilé des jeunes sapeurs-pompiers a été très remarqué et vivement applaudi par une foule reconnaissante, tout comme celui de leurs aînés en tenue F.1, emmenés par le commandant Jean-louis BLOT dans les rues pavoisées et fleuries du Mesnil-sur-Oger.

Lors de la réception offerte par la municipalité, c'est après avoir remercié leurs personnalités et les autorités de leurs présences et salué les deux délégations jumelles, que le maire du Mesnil-sur-Oger a renouvelé au président de l'U.D.S.P.M sa joie d'avoir pu accueillir les sapeurs-pompiers marnais en si grand nombre dans sa commune, malgré les difficultés liées à un certain ... 29 mai !

Après un savoureux échange de cadeaux qui fleurait bon le houblon d'outre Rhin et le rhum blanc de la Martinique, le Lt. colonel François GOULET a nommé Messieurs André JACQUART, maire du Mesnil-sur-Oger et Hervé CHABAUD, rédacteur en chef adjoint du journal l'Union, membres d'honneur de l'U.D.S.P.M en leur remettant l'insigne départemental, le diplôme et la plaquette souvenir. Chacun a pu ensuite savourer les fines bulles de la « cuvée du Mesnil » en levant sa flûte au succès de ce 99ème congrès particulièrement réussi.

Vers les 14 heures, c'est quelques 400 convives qui se sont retrouvés dans la salle de réception de la coopérative U.P.R pour le banquet officiel, au cours duquel les lots offerts par les exposants ont comblé les heureux participants tirés au sort.

Au dessert, la quête au profit de l'Oeuvre Des Pupilles a produit une somme de 1.047 € qui a été intégralement reversée à cette grande association d'utilité publique. Seule ombre au menu, la piètre prestation d'un traiteur pourtant chaudement recommandé !

Le président de l'U.D.S.P.M
Lt. colonel François GOULET
Le secrétaire général de l'U.D.S.P.M
Lieutenant Hubert DEGREMONT

